

NOM :

Prénom

Classe :

Examineur 1 :

Projet Présenté :

Examineur 2 :

.....

MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE sur 50 points	A	MAITRISE DU SUJET PRESENTE sur 50 points	B
Compétences évaluées - S'exprimer de façon maîtrisée - S'adresser à un auditoire - Réagir, échanger, dialoguer		Compétences évaluées : - Présenter son projet - Expliquer sa démarche - Rendre compte de connaissances et de compétences acquises	
Très bonne maîtrise – 50 points - Le candidat a un discours fluide, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 4 et 6 minutes pour son exposé, sans avoir besoin d'être relancé par le jury ; - Les idées sont organisées au service d'une démonstration/argumentation explicite ; - Le candidat mobilise ses supports de communication avec aisance en étant capable de s'en détacher ; - Il prend en compte son auditoire et se montre convaincant (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) ; - Il réagit avec vivacité et pertinence aux questions, développe ses réponses, voire peut prendre l'initiative dans le dialogue avec le jury.		Très bonne maîtrise – 50 points - Le candidat présente son projet de manière précise (EPI ou parcours, disciplines ou domaines concernés, thématique, production...) - Il rend compte de la globalité de sa démarche en justifiant les choix effectués ; - Il est capable, spontanément ou si le jury l'y engage, de porter une appréciation personnelle sur sa démarche et/ou sa production ; - Il maîtrise les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés par le projet ; - Il est capable d'identifier une ou plusieurs compétences acquises ou renforcées au cours du projet ; - Il est capable de rendre compte de savoirs acquis ou approfondis au cours du projet.	
Maîtrise satisfaisante – 40 points - Le candidat a un discours clair, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 3 et 5 minutes pour son exposé, en étant éventuellement relancé par le jury ; - Les idées sont exprimées de façon linéaire mais une cohérence est perceptible ; - Le candidat utilise des supports de communication même s'il doit s'y reporter parfois ; - Il prend en compte son auditoire (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) - Il réagit avec pertinence aux questions même si le jury doit parfois les reformuler.		Maîtrise satisfaisante – 40 points - Le candidat présente son projet (EPI ou parcours, disciplines et domaines concernés, thématique, production...) - Il rend compte de certains éléments de sa démarche (par exemple : « ce qui a marché », « ce qui n'a pas marché »...) - Il mobilise des langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés par le projet ; - Il est capable d'identifier une compétence ou des savoirs acquis au cours du projet, dans l'exposé ou guidé lors de l'entretien avec le jury.	
Maîtrise fragile – 25 points - Le candidat a un discours hésitant, dans un registre de langue pas toujours adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont juxtaposées sans articulation identifiable ; - Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication (notes, support numérique...) - Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) - Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).		Maîtrise fragile – 25 points - Le candidat présente partiellement son projet ; - Il éprouve des difficultés à rendre compte d'éléments de sa démarche, même en étant guidé par le jury ; - Il mobilise peu ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés par le projet ; - Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis au cours du projet, même guidé par le jury.	
Maîtrise insuffisante – 10 points - Le candidat a un discours très hésitant, dans un registre de langue non adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont difficilement identifiables ; - Le candidat n'arrive pas à gérer ses supports de communication (notes, support numérique...) - Il ne prend pas en compte son auditoire (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) - Il n'entre pas dans le dialogue avec le jury (non compréhension des questions, réponses peu pertinentes, attitude passive dans l'échange...).		Maîtrise insuffisante – 10 points - Le candidat présente très partiellement son projet ; - Il n'est pas en mesure de rendre compte de sa démarche, même en étant très guidé par le jury ; - Il ne mobilise pas ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines/parcours concernés par le projet ; - Il ne parvient pas à citer une compétence ou des savoirs acquis au cours du projet, même très guidé par le jury.	
Points attribués au candidat (A) : /50	Points attribués au candidat (B) : /50
TOTAL GENERAL (A + B)/ 100 points		

Remarques :

Quelques points à souligner dans le cadrage de l'épreuve

Texte de référence

Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016 sur les modalités d'attribution du DNB à partir de la session 2017 (BO n°14 du 8 avril 2016)

Durée et passation individuelle ou en groupe

La durée de l'épreuve est de 15 minutes au maximum. Les durées proposées pour chacune des parties de l'épreuve sont indicatives : environ 5 minutes pour l'exposé du candidat et environ 10 minutes pour l'entretien avec le jury.

Les candidats peuvent choisir de passer l'épreuve en groupe (3 candidats maximum par groupe). Dans ce cas, la durée de l'épreuve est allongée : environ 10 minutes pour l'exposé et environ 15 minutes pour l'entretien. Chacun des candidats doit prendre la parole de manière à peu près équitable mais l'évaluation et la notation demeurent individuelles. Cette modalité de passation n'a véritablement de sens que lorsque le projet présenté a été réalisé en groupe.

Composition du jury

S'il importe de tenir compte des dominantes des projets présentés, toutes les disciplines ont vocation à participer à l'évaluation de cette épreuve orale. Dans la mesure où il s'agit d'une soutenance et où le projet lui-même n'y est pas évalué, la présence d'un non-spécialiste dans le jury peut être particulièrement pertinente.

Questionnement du jury lors de l'entretien

Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni dans le cadre des EPI ou des parcours éducatifs, le jury peut choisir d'élargir ses interrogations à d'autres projets réalisés au cours du cycle par le candidat. Cet élargissement ne peut s'effectuer qu'au bénéfice du candidat, dans le but de valoriser encore davantage son investissement. Il ne doit en aucun cas aboutir à mettre le candidat en difficulté.

Critères d'évaluation de l'épreuve

Le texte de référence propose une liste indicative de critères pour évaluer cette épreuve orale. Tout ou partie de ces critères peuvent servir aux équipes pédagogiques pour définir leur propre grille d'évaluation, au plus près des projets effectivement menés dans l'établissement.

Grille d'évaluation : Elle définit, pour chacun des deux champs évalués dans le barème (maîtrise de l'expression orale / maîtrise du sujet présenté) 4 niveaux de maîtrise. Chaque niveau de maîtrise correspond à un profil de réussite qui doit être appréhendé de manière globale. Les descripteurs proposés visent en effet à objectiver un positionnement et ne doivent en aucun cas être évalués séparément.

Il s'agit donc, pour le jury, dans chaque champ évalué (maîtrise de l'expression orale / maîtrise du sujet présenté), de positionner le candidat dans le profil qui correspond le mieux à sa prestation. Le positionnement dans ce profil déclenche l'attribution de la totalité des points correspondant au niveau de maîtrise identifié. **Les points correspondant à chaque niveau de maîtrise ne sont donc pas sécables.**

Ainsi, un candidat positionné au niveau 4 pour la maîtrise de l'expression orale obtient-il 50 points.

Positionné au niveau 3 pour la maîtrise du sujet présenté, le même candidat obtient 40 points. Il obtient donc un total de 90/100 pour cette épreuve orale.

Rappels : - DNB Oral Blanc , le mardi 30 mai
 - DNB Oral examen, le mercredi 14 juin

Tous profs concernés => convocations pour ces deux dates vous seront adressées.